

*Le 17 mars 1810*

*Cher Édouard,*

*Les autorités britanniques sont à ma poursuite. Je le sens. Ce matin, ils ont arrêté mon collègue, Charles François, l'imprimeur du journal *Le Canadien* et se sont emparés du matériel d'impression ainsi que des papiers. De plus, le numéro du jour a été annulé. Ma collaboration avec le journal *Le Canadien* depuis son premier numéro en 1806 ne leur plaît guère. Nous les patriotes, comme tu le sais, avons aucune liberté de presse, car nous sommes contre la manière britannique de diriger le Bas-Canada. Tous ce que nous voulons est une démocratie plus juste. Depuis trop longtemps, le gouverneur est choisi par le gouvernement britannique, donc il y a le droit de désapprouver les lois votées par les députés de la Chambre d'Assemblée ainsi que le Conseil législatif. Les tensions ne cessent d'augmenter entre le Parti canadien et le British party. La justice n'est pas équitable pour tous!*

*J'ai peur de penser que la prochaine que je t'écrirai ce sera de la prison.*

*Ton père, François, qui t'aime affectueusement*

*Le 23 mars 1870*

*Cher père,*

*Mon cœur se froisse à l'idée de vous savoir emprisonné pour avoir tout simplement donné votre avis en ce qui concerne la gestion de notre pays. Je vous promets, jure sur ma vie que je ferai absolument tout en mon pouvoir pour vous redonner votre liberté. Je suis prêt à me battre pour votre honneur ainsi que celui de tous les hommes injustement enfermés comme vous. Je vais m'impliquer au sein du Parti canadien. Je sais que je serai entouré de Canadiens français qui ne peuvent plus supporter le fait que le gouverneur possède un droit de veto qui empêche les changements que nous désirons tant voir en notre société. Aussi, cela me rend furieux que toutes les fonctions publiques ainsi que les terres soient accordées qu'aux anglophones. Peu à peu, le pouvoir de l'Église Catholique se dissout depuis que la religion anglicane est devenue officielle. Les Britanniques essaient sans cesse de diminuer son influence sur le peuple canadien. Notre foi en Dieu est ce qui nous soude, peut importe ce qui arrivera, nous lui resterons fidèles!*

*Votre procès aura-t-il lieu bientôt? Je viendrai à votre défense. Écrivez moi, j'ai besoin de vos nouvelles.*

*Ayez courage et continuez de prier le bon Dieu,*

*Ton fils, Édouard*

*Le 6 avril 1810*

*Cher Édouard,*

*Je sais que tu contribueras à l'obtention d'un gouvernement responsable qui comprend nos besoins et j'en serai fier. Malheureusement, la Chambre d'Assemblée exerce un pouvoir limité, car toutes lois votées par la Chambre d'Assemblée peuvent être refusées par le gouverneur. En fin de compte, ce n'est que quelques personnes de sang anglais qui prennent en charge toutes les décisions politiques. Ces dernières reflètent l'image de leurs propres intérêts. En fait, à quoi sert la Chambre d'Assemblée si toutes nos lois votées par la population sont rejetées? À mon avis, on nous a joué un vilain tour : on nous fait croire qu'on a un certain rôle dans la société, mais en réalité nous sommes que des pions qui n'ont pas leur mot à dire! Et ce, malgré le fait que nous sommes une population majoritairement canadienne-française. J'aimerais plutôt l'obtention de notre propre conseil législatif afin qu'on puisse finalement appliquer nos lois sans refus et élire des députés et non les choisir comme le fait le gouvernement anglais.*

*Pour ce qui est de mon environnement, on me traite comme un vaurien, mais cela ne me surprend pas. Ne t'inquiète pas trop, je me porte bien.*

*Pour ce qui est de mon procès on me garde dans l'ignorance, mais je doute qu'il aura lieu dans les semaines à venir...*

*Ton père, François*

*Le 14 mai 1810*

*Cher père,*

*Je suis ravi d'avoir de vos nouvelles. À la maison, vous nous manquez beaucoup. Votre petite Émilie continue de fréquenter l'école catholique et en retourne la tête remplie de nouveaux apprentissages qu'elle n'hésite pas à partager. Par contre, maman a attrapé un vilain rhume qui la confine au lit. Émilie et moi nous nous rendons, chaque dimanche, à la messe pour prier ton retour ainsi que la santé de maman.*

*Aussi, on m'a informé que le gouverneur Craig veut mettre des mesures en place pour étouffer, peu à peu, la population canadienne-française. Il désire encourager l'immigration britannique et propose d'unir le Haut-Canada avec le Bas-Canada dans le but d'angliciser la population. Cela me répugne parce qu'il essaie de nous changer contre notre gré. Nous sommes des Canadiens français et nous en sommes heureux!*

*Ton fils, Édouard*

*Le 29 septembre 1812,*

*Cher Édouard,*

*Après plus de deux ans en prison à manger des plats infects et à fixer les murs ternes de ma cellule, on m'a libéré sans procès. Ceci sera donc ma dernière lettre envoyée de la prison. Je serai de retour demain. J'ai hâte de vous serrer tous les trois dans mes bras.*

*Ton père, François qui est impatient de te revoir*

*Le 17 février 1834*

*Cher père,*

*Malgré les conflits toujours présents dans la société, nous avons passé de joyeuses fêtes. Je regrette de n'avoir pu les passer en votre compagnie. Comment va Émilie? J'ai appris qu'elle est fiancée à Jean Lavalée. Toutes mes félicitations!*

*Récemment, une idée se propage au sein du Parti patriote : serait-il mieux que le Bas-Canada devienne un pays indépendant? Plusieurs pays de l'Amérique latine dont le Brésil, le Mexique et l'Équateur ont réussi à se défaire de l'emprise de leur métropole et devenir un pays autonome. Croyez-vous que cela pourrait se produire ici? J'espère que ce soit le cas! Cela nous permettrait de diriger notre gouvernement responsable auquel on rêve depuis si longtemps et de maintenir en vie notre langue, notre religion et nos traditions.*

*De plus, aujourd'hui est un grand jour : les 92 résolutions des patriotes ont finalement été envoyés à Londres. Cependant, il faudra attendre encore longtemps avant de recevoir quelque forme de réponse. Je continue à espérer qu'ils réagiront positivement à nos revendications. Celles-ci demandent une accessibilité plus importante aux postes administratifs pour les francophones, des élections plus équitables qui reposent sur les droits que chacun possède, une liberté de presse qui, je sais, t'affecte grandement ainsi qu'un contrôle du budget monétaire par l'Assemblée législative. D'ailleurs, elles réclament un gouvernement responsable dont la majorité de la population rêve avoir depuis des décennies. Je crois que nous avons tous hâte au moment où nous serons représentés de façon juste et obtiendrons une plus grande démocratie qui représentera enfin notre peuple. En fin de compte, nos revendications*

*s'appuient sur une mentalité attachée aux idées libérales, nationalistes et anticolonialistes.*

*Ton fils, Édouard*

le 9 mars 1837

Cher Édouard,

Je n'ai pas eu de tes nouvelles depuis que le gouvernement a refusé les 92 résolutions exprimées par les 10 résolutions Russell la semaine passée. Celles-ci a rejeté toutes nos demandes et a même accordé à certains Britanniques qui occupent une fonction politique le droit de dépasser l'autorité de la Chambre d'assemblée en ce qui concerne la matière de dépense. C'est enrageant pour la société patriote, aussi les tensions ne cessent d'augmenter. Il y a déjà rumeur que vous planifiez des assemblées pour discuter différentes stratégies concernant l'obtention de la responsabilité ministérielle. Mon fils, ceux qui veulent, peuvent!

En outre, le sentiment de nationalisme se propage de plus en plus au sein des patriotes. Récemment on parle davantage de nos désirs de préserver notre religion catholique, notre langue française ainsi que notre culture tous en lien avec notre origine française. J'ai bien peur que les Britanniques réalisent leur projet d'unir le Bas-Canada et le Haut-Canada, car cela affectera nos droits et notre identité en tant que Canadien français. Leurs buts sont de nous noyer dans une mer britannique afin de nous assimiler et d'empêcher d'autres conflits politiques.

Ton père, François



*Le 17 mars 1837*

*Cher père,*

*Les tensions ont débuté le jour où l'acte constitutionnel de 1791 a été mis en place. En essayant de nous plaire et apaiser les tensions la Couronne britannique nous a permis de participer aux décisions politiques en créant la Chambre d'Assemblée. Celle-ci en croyant qu'on ne se rendrait pas compte que notre pouvoir avait très peu d'effet puisque le gouverneur désapprouvait les lois grâce à son droit de veto: c'est le parlementarisme truqué. De plus, nous avons été grandement influencés par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 qui résultait de la Révolution française. Celle-ci s'appuie sur quatre principes importants : la liberté, l'égalité, la loi et l'association politique. En outre, je crois que le refus de la Couronne Britannique aux 92 résolutions fait que mettre le feu aux poudres et provoque plusieurs manifestations. Après avoir exprimé nos idées pacifiquement pendant des décennies, on parle finalement de recourir à la force et aux armes dans le but de manifester notre opinion face à leurs décisions. J'espère que notre chef du Parti patriote, Louis-Joseph Papineau sera en mesure de contrôler cette colère et de l'utiliser à notre avantage contre le gouvernement britannique.*

*Ton fils, Édouard*

*Le 31 mai 1837*

*Cher Édouard,*

*Père est décédé de vieillesse tôt ce matin. Il a toujours été fier de toi et ne cessait de parler de ta contribution aux changements liés au sort de notre nation. Il a passé la grande partie de sa vie à défendre les droits et les demandes des patriotes. Il a toujours cru en toi et ton potentiel. J'espère qu'il avait raison. Je sais que tu ne pourras probablement pas assister à son funéraille en raison de tes obligations en tant que patriote ainsi que les préparations que tu as à faire pour les assemblées de contestation qui proteste contre les résolutions Russell. Je te souhaite donc d'être en tête de nombreuses victoires! Celles-ci petites ou grandes nous permettront peut-être d'obtenir des modifications positives dans la société une fois pour toute. Je sais que je ne suis pas comme notre père, l'expert en ce qui concerne la politique mais n'hésite pas à m'écrire. Tu me manques beaucoup depuis que t'es parti défendre notre population..*

*Par contre, après toutes les tristes ennuis que j'ai dû t'annoncer, j'ai, tout de même, une bonne nouvelle : je suis enceinte de trois mois! Que ce soit une petite fillette ou un garçon j'espère qu'un jour lorsqu'il grandira, il pourra s'épanouir et vivre heureux dans une société démocratique qui représente la population à sa juste valeur.*

*Ta soeur, Emilie*

*Le 26 octobre 1837*

*Chère Emilie,*

*Cela me réjouit d'échanger des lettres avec toi depuis que père est décédé. On avait perdu contact depuis trop longtemps. Je suis au courant que t'accoucheras bientôt, je t'envoie donc des ondes positives dans l'espoir que tout se passe bien.*

*Pour en revenir au politique, l'interdiction de rassemblement qu'on nous a imposé l'été dernier ne nous n'empêche pas de nous réunir et discuter des stratégies. En outre, en août dernier, l'Assemblée législative a officiellement été dissoute, mais rien nous arrêtera jusqu'à temps qu'on nous accorde nos demandes. En attendant, nous resterons aussi fort et persévérant que dans le passé. Par exemple, ce septembre dernier le groupe patriote nommé «Les Fils de la liberté» a été fondé. Celui-ci forme un groupe paramilitaire patriote et fonctionne comme une armée.*

*Au cours de ces deux derniers jours, l'Assemblée des six comtés a eu lieu. Pendant celle-ci, nous avons votés plusieurs résolutions, dont la défense des Droits de l'Homme ainsi que le soutien des Fils de la liberté.*

*J'ai hâte d'entendre de tes nouvelles! Peut-être que la prochaine fois qu'on se parlera tu auras à tes côtés un tout petit rayon de soleil! Je ne doute pas que tu seras une excellente mère. Salue et félicite ton mari Jean de ma part!*

*Ton frère, Édouard*

*Le 30 novembre 1837*

*Cher Édouard,*

*Comme tu l'as prédit j'ai maintenant un poupon qui me garde bien occupée ces temps-ci. C'est une petite fille que Jean et moi avons décidé de nommer Jacqueline. Je m'excuse de te répondre si tard, mais si cela te rassure tout va bien mise à part le manque de sommeil.*

*Je t'écris puisque j'ai entendu parler, premièrement, de la victoire d'une bataille à Saint-Denis qui nous réjouit tous. Deuxièmement, puisque j'ai entendu parlé de la contre-attaque des Britanniques qui a eu lieu quelques jours après votre succès. Celle-ci, m'a t'ont dit, à causé le décès de 150 patriotes. Je sais aussi que plusieurs autres soldat patriotes ont été capturés. Quel sort leur réserve-t-on? Seront-ils emprisonnés ou exécutés? Cela m'inquiète énormément! En faisais tu partis? Par pitié, dis moi que tu vas bien et que tu es sain et sauf! Écris moi dès que tu recevras cette lettre!*

*De plus, plusieurs blâment cette défaite sur le grand nombre de Britanniques, l'appui des autres colonies, leurs stratégies et leurs multiples armes accessibles. Si seulement les forces étaient réparties également, le résultat aurait été peut-être différent! Sur ce, j'espère que vous serez mieux préparés pour les prochaines attaques et que vous discutez différentes méthodes de combat. Finalement, on m'a informé que Papineau s'est retiré du poste de chef du Parti patriote après plusieurs année au pouvoir. Je prie le bon Dieu que tu ailles bien et j'attends de tes nouvelles avec impatience.*

*Émilie, ta soeur qui pense fort à toi*

*Le 20 décembre 1838*

*Ma chère Emilie,*

*Cela fait quelques mois depuis que je t'ai envoyé une lettre. J'espère que tu me pardonneras, mais compte tenu des circonstances, je suis sûre que tu comprendras. Depuis que la loi martiale a été appliquée l'année dernière, le chaos règne. Les Britanniques emprisonnent n'importe quelle personne qui se rebelle contre le gouvernement et la privent de son droit de défense. Pendant ce temps, les Britanniques ne cessent pas de brûler et de piller des villages entiers qui en résulte par la mort de plusieurs patriotes. Malgré nos mauvaises conditions, nous continuons à défendre nos voisins, notre famille, nos confrères et tout les gens qui sont affectés par cette injustice. Nous les patriotes avons une habitude d'être coriace et persévérant malgré toutes défavorables circonstances.*

*Ton frère, Édouard*

*Le 29 février 1838*

*Cher Édouard,*

*Hier, comme tu le sais probablement, Robert Nelson, un des influents dirigeants du Parti patriote a déclaré l'indépendance du Bas-Canada. En ce qui concerne celle-ci, elle propose tout ce que l'on espère voir en notre société depuis si longtemps. Devant la justice nous serions tous égaux. Elle affirme entre autre un gouvernement qui comporte deux langues officielles, une assemblée constituante élue, le droit de vote de tous hommes âgés de 21 ans et plus. Plusieurs autres principes démocratiques qui expriment bien nos valeurs sont aussi annoncés dont la liberté de religion, ainsi que la liberté de presse de toutes matières publiques. Ah, comme père aurait été satisfait! Cependant, pour officiellement mettre ces changements en vigueur, la rébellion doit être un succès.*

*Ta soeur, Emilie*

*Le 3 août 1840*

*Chère soeur,*

*Pendant ces dernières années nous avons vécus plusieurs échecs dont ceux des rébellions de 1837-1838 et de la Déclaration de l'indépendance qui n'a jamais vu le jour. Après cela, un grand nombre de patriotes ont été arrêtés. Parmi ces derniers certains ont été condamné à mort, exilés loin en territoire australien alors que d'autres ont retrouvé leur liberté. Malheureusement, les victoires ont été moins nombreuses que nous l'aurions pensé.*

*De plus, dans cette lettre, je vais en profiter pour t'annoncer que l'Acte d'Union, proposé par lord Durham, a été acceptée en juillet dernier ce qui résulte à la formation du Canada-Uni. Savais-tu que dans le rapport de Durham on proposait d'accorder plus de pouvoir à l'Assemblée législative? Néanmoins, cette suggestion a été refusée. Pour en revenir à l'Acte d'Union, cette idée de rassembler les deux Canada a pour but de diminuer tous conflits entre le gouvernement et la population. Depuis ce temps, le gouvernement n'a pas concédé plus de pouvoir à la population de peur que le système s'écroule. Par contre, la population, moi encore moins, n'est pas satisfaite puisqu'on ne nous a pas encore accordé le gouvernement responsable. En conséquence, des alliances se forment entre les réformistes du Haut-Canada et du Bas-Canada. Les différences culturelles ne sont plus si importantes. C'est nos buts politiques qui importent a nos yeux maintenant.*

*Ton frère, Édouard*

*Le 21 mars 1849*

*Cher Édouard,*

*Depuis qu'on nous a finalement donné le gouvernement responsable, l'an dernier, je ressens un certain bien être au cœur du peuple canadien. Les conflits se sont apaisés et les tensions ont laissé place au calme. La raison de ce changement repose sur le fait que la métropole britannique s'intéresse moins à la colonie et son organisation qu'auparavant. Cette nouvelle autonomie nous permet enfin de diriger la colonie en fonction des désirs de la population.*

*Ta soeur, Emilie*